

Débloquer la politique européenne de la Suisse

Position relative au projet de mandat de négociations avec l'Union européenne dans le domaine institutionnel

Résumé

Pour le PS, un feu vert sous conditions

Sur le fond, le PS approuve le mandat de négociations avec l'Union européenne dans le domaine institutionnel. Pour autant que les quatre conditions suivantes soient remplies:

- (1) **Le bilatéralisme institutionnalisé s'appuie sur des mesures d'accompagnement**: les nouvelles solutions institutionnelles ne sauraient remettre en cause les mesures d'accompagnement actuelles et à venir visant à protéger les acquis comme les futurs progrès sociaux.
- (2) **Un rapport sur les diverses options**: à l'image de son rapport sur l'intégration de 1999, le Conseil fédéral élabore une analyse comparative des conséquences, pour la Suisse, d'une adhésion à l'UE comme de la poursuite de la voie bilatérale, avec ou sans nouvelles solutions institutionnelles.
- (3) **Participation politique**: le Conseil fédéral doit indiquer comment la nouvelle voie bilatérale peut améliorer la participation démocratique de l'Assemblée fédérale et des cantons à l'intégration européenne. Celle-ci ne saurait être inférieure aux standards de la logique de l'EEE. Des nouvelles solutions institutionnelles doivent permettre de pallier aux déficits démocratiques actuels.
- (4) **Des étapes supplémentaires vers l'intégration**: il est exclu que la nouvelle voie bilatérale puisse entraver, d'une manière ou d'une autre, la possibilité d'une adhésion de la Suisse à l'Union européenne. Les nouvelles solutions institutionnelles doivent, au contraire, permettre de déboucher sur l'intensification de la collaboration avec l'UE, voire sur des étapes supplémentaires vers l'intégration.

Le PS confrontera le résultat des négociations à ces quatre conditions. Si elles devaient ne pas être remplies, le PS ne le soutiendra pas.

Motifs :

1. **Sans adaptation, la voie bilatérale conduit dans une impasse**: le PS salue l'admission, par le Conseil fédéral, que la voie bilatérale – sous son ancienne forme – avait atteint son ultime limite. Voilà des années qu'aucun accord bilatéral d'envergure n'est parvenu à conclusion, même si – par exemple – celui sur l'électricité et les énergies renouvelables semble être à bout touchant. Les accords bilatéraux déjà en vigueur, trop statiques, sont par ailleurs menacés d'érosion; depuis leur ratification, l'UE a – parfois en profondeur – modifié sa législation et continue à le faire.
2. **De l'urgence d'un déblocage**: le PS se félicite de la recherche de nouvelles solutions initiée par le Conseil fédéral les 26 juin et 21 août 2013. Ce faisant, il a relancé un débat sur la politique européenne helvétique depuis trop longtemps en souffrance et manifesté sans équivoque que, dans ce domaine, les obstacles devaient absolument être levés.
3. **Pas d'ouverture sans réformes internes**: l'ouverture a un impact positif pour l'extension des libertés individuelles, allège le quotidien et renforce notre économie. Toute ou-

verture implique cependant des adaptations considérables. Raison pour laquelle des mesures d'accompagnement et d'autres réformes internes doivent permettre de garantir que l'ouverture profite à tout le monde et pas uniquement à quelques privilégié-e-s. Le PS et les syndicats ont appliqué ce principe avec succès dans le cadre de la libre circulation des personnes et s'efforcent de l'étendre du marché de l'emploi à celui du logement, à la formation, aux infrastructures et aux assurances sociales: pas d'ouverture sans réformes internes. Cette recette du succès doit demeurer un des principes fondamentaux de la politique européenne – non seulement pour ce qui est de la libre circulation des personnes, mais dans tous les domaines régis par le droit européen.

4. **Il faut à nouveau ouvrir l'éventail des options**: la voie bilatérale n'a jamais correspondu aux idéaux socialistes dans la mesure où elle dissimule des questions politiques centrales. Elle a certes permis à la Suisse de résoudre, pragmatiquement, quelques problèmes d'ordre économique, mais à un prix – politique – qui se révèle aujourd'hui sensiblement plus élevé qu'on a bien voulu initialement l'admettre. Conçue au départ pour ménager la souveraineté helvétique, la démocratie et l'indépendance, la voie bilatérale ressemble de plus en plus à la mutualisation des difficultés. Il convient donc de mener une large discussion sur les coûts comme sur les avantages des diverses options de la politique européenne. Et du principe fondamental de l'ouverture en regard de nouvelles étapes sur le chemin de l'intégration.
5. **Participation politique**: un des aspects centraux de la nouvelle solution institutionnelle est la reprise dynamique du droit européen. S'agissant de la formulation de ce dernier, la Suisse – dans les conditions du bilatéralisme – n'a pas son mot à dire ce qui, au point de vue de la démocratie, n'est pas sans poser de sérieux problèmes. C'est pourquoi il faut absolument garantir l'intégration et la participation du Conseil fédéral, de l'administration fédérale, des Chambres fédérales et des cantons au processus politique. Cela signifie notamment que l'Assemblée fédérale, ses grands groupes politiques ainsi que les cantons devraient disposer – à Bruxelles – de leur propre bureau de liaison avec le Conseil européen, la Commission européenne et le Parlement européen. Objectif: à un stade précoce de l'élaboration du droit européen, fournir des informations de première main sur des projets législatifs en cours qui ont une signification particulière pour la Suisse. Et faire prévaloir le principe de subsidiarité.
6. **Une Suisse sociale dans une Europe sociale**: les débats autour de la soumission des questions d'interprétation du droit à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) ou à celle de l'AELE menacent d'éclipser des questions bien plus fondamentales: quel rôle pour la Suisse, dans quelle Europe ? Pour le PS, il est clair qu'il n'y a pas de Suisse sociale sans Europe sociale. Le traité européen présente incontestablement des lacunes sur les plans social et démocratique. Nous tenons d'autant plus – avec nos partenaires européens – à être en mesure de fournir une contribution pour une Europe plus sociale et plus démocratique. Cela implique également de nouvelles étapes vers l'intégration.
7. **L'intégration européenne en crise**: cette discussion intervient à un moment où l'intégration européenne est remise en question. Dans plusieurs pays, la crise a été mise à profit par la propagande nationaliste de la droite conservatrice. C'est dangereux car ce repli sur la nation s'accompagne de promesses qui interpellent bon nombre de citoyen-ne-s. Au risque d'oublier que la résolution des questions sociales en Europe ne saurait passer par le repli, mais bien par l'extension de la dimension sociale au sein de l'UE. En jeu: l'intégration européenne comme indispensable œuvre de paix, État-providence ou communauté de valeurs. Des dimensions plus importantes que jamais à l'heure de la globalisation. A l'échelle mondiale, seule une Europe bien intégrée sera en mesure de défendre et de faire respecter efficacement ses valeurs.